

Communiqué de presse – Waves of Freedom France

Violente agression à Neuilly-sur-Seine : Waves of Freedom et le Collectif d'Action Judiciaire dénoncent la répression des soutiens de la Palestine

Paris, le 30 octobre 2025

Mercredi 29 octobre à 19h, quelques personnes se sont rendus devant les locaux de l'association Beit Halochem, à Neuilly-sur-Seine, pour constater l'annulation annoncée d'une soirée de levée de fonds au profit des vétérans de l'armée israélienne.

Composé d'hommes et de femmes âgés de 45 à 75 ans, le petit groupe ne prévoyait pas de manifester ni de rester sur place. Ils portaient des symboles palestiniens — keffiehs et drapeaux — et souhaitaient simplement prendre une photo attestant de leur passage.

Une agression violente et ciblée

Quelques instants après leur arrivée, une dizaine d'individus dont plusieurs cagoulés et un muni d'une matraque télescopique, ont surgi à l'arrière du bâtiment et ont violemment agressé le groupe. Plusieurs personnes ont été rouées de coups, parfois à trois contre une. L'un des membres du groupe d'individus s'est présenté à la police comme étant un agent de la sécurité de la synagogue de Neuilly.

Le bilan est lourd : un homme de 75 ans souffre de deux côtes cassées et son appareil auditif a été arraché. D'autres ont subi des contusions graves, des coups à la tête et des insultes d'une extrême violence. Un téléphone a également été arraché avec violence physique et volé.

Une interpellation injustifiée

Alertée par des riverains, la police est intervenue sur place. Cependant, au lieu d'arrêter les agresseurs, elle a interpellé les victimes, malgré leur état physique préoccupant. La police aurait, d'après ses dires, été contactée par téléphone par le préfet de Neuilly qui a ordonné l'arrestation et dicté lui même les chefs d'accusations.

La police a retenu les infractions de "violences volontaires en réunion avec arme par destination en raison de l'origine ou de la religion" pour les placer en garde à vue pendant près de 20 heures, certains dans des conditions très précaires.

Des accusations outrancières car les violences émanaient de la milice cagoulée et que "l'arme" en question (des ciseaux à ongle) était trouvé a posteriori dans le sac d'un des gardés à vue pour grossir les charges.

Grâce à la mobilisation rapide des avocates du Collectif d'Action Judiciaire, Prisca Ancion, Isabelle Hautcoeur et Elsa Marcel, **les images de vidéosurveillance ont été visionnées par le procureur, qui a aussitôt abandonné toutes les charges.**

Le commissariat a été contraint de reconnaître qu'ils avaient été **"placés en garde à vue à tort"** et a recommandé aux victimes de porter plainte (de préférence "en dehors de Neuilly").

Une plainte collective à venir

Les auteurs de l'agression n'ont, à ce jour, pas été identifiés ni interpellés. Les victimes, profondément marquées physiquement et psychologiquement, dénoncent une profonde injustice.

Waves of Freedom France et le **Collectif d'Action Judiciaire** dénoncent fermement la répression systématique visant les soutiens du peuple palestinien, ainsi que le traitement arbitraire subi par ces personnes.

Une **plainte collective sera déposée** auprès du parquet et l'**Inspection générale de la police nationale (IGPN)** sera saisie pour enquête sur la garde à vue abusive.

Contact

Hélène Coron

Equipe Presse de Waves of Freedom

0768685962